

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

**MINISTRE DE LA SOLIDARITE, DE LA COHESION
SOCIALE
ET DE L'INDEMNISATION DES VICTIMES**



JOURNEE NATIONALE DE LA PAIX



Allocution de Madame le Ministre

Bongouanou, le 15 novembre 2016

- ✓ **Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Président de l'édition 2016 de la Journée Nationale de la Paix,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République,**
- ✓ **Madame la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des Missions diplomatiques,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,**

- ✓ **Madame le Préfet de la Région du Moronou, Préfet du Département d'Arrah,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs du corps préfectoral,**
- ✓ **Monsieur le Maire de Bongouanou,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs des Agences du Système des Nations Unies et des Partenaires Techniques et Financiers,**

- ✓ **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Centraux et Chefs de Service,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les représentants des partis politiques,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les élus, cadres, filles et fils du Moronou,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les représentants des organisations des femmes et des jeunes,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la société civile,**

- ✓ **Mesdames et messieurs les autorités traditionnelles et coutumières,**
- ✓ **Vénérables dignitaires religieux,**
- ✓ **Honorables invités,**
- ✓ **Chers enseignants,**
- ✓ **Chers parents d'élèves,**
- ✓ **Chers élèves,**
- ✓ **Chers amis de la presse, partenaires de tous les jours,**

Mesdames et Messieurs,

Avant tout propos, je voudrais qu'il me soit permis d'exprimer mes remerciements à SEM le Premier Ministre Daniel Kablan Duncan, qui a accepté non seulement de parrainer et de présider la JN Paix 2016 à Bongouanou, mais qui a effectué le déplacement pour être avec nous. Sa présence effective à nos côtés est un témoignage éloquent de son engagement en vue du retour d'une paix sociale durable en Côte d'Ivoire.

Je salue la présence distinguée de Madame la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies, Madame Aïchatou Mindaoudou. Elle a parcouru tout le territoire national pour semer les graines de la paix et soulager les populations grâce à de nombreux projets de réhabilitation communautaire à impact rapide.

Je dis merci à l'ensemble du corps diplomatique, aux partenaires techniques et financiers, aux organisations de la société civile et aux organisations non gouvernementales nationales et internationales, venus manifester leur soutien à une Côte d'Ivoire qui retrouve ses valeurs de fraternité et d'hospitalité.

Je dis merci aux autorités politiques, administratives et aux populations de Bongouanou pour la part prise dans l'organisation et le succès de la cérémonie qui nous réunit aujourd'hui. Aujourd'hui, c'est une région rassemblée, à travers ses fils et filles, sans distinction d'appartenance ethnique, politique ou religieuse, qui accueille la nation ivoirienne dans sa diversité. Je voudrais donc féliciter les élus et cadres qui, malgré leurs différences, se sont activement impliqués dans

l'organisation de la célébration de la Journée Nationale de la Paix à Bongouanou.

Permettez-moi d'adresser mes salutations au Premier Ministre Affi N'Guessan, Président du Front Populaire Ivoirien. Il n'est certes pas présent, mais il a apporté son appui pour la réussite de cette manifestation. Son attitude citoyenne a énormément contribué à la décrispation et à l'apaisement du climat sociopolitique national et, surtout, à la tenue de l'élection présidentielle en octobre 2015 dans un environnement de non-violence.

J'adresse également mes remerciements à Monsieur le Ministre Ahoua N'Doli Théophile, Directeur de Cabinet de Monsieur le Premier Ministre, pour son implication dans l'organisation, Madame le Ministre Amah Téhua Marie, pour ses conseils avisés, le Doyen Kabran Brou Jérôme, qui, spontanément, a accepté de faire le déplacement.

Je présente mes excuses à Madame Aka Véronique, Présidente du Conseil Régional du Moronou, que je n'ai pas pu rencontrer personnellement en raison d'un agenda chargé. Je

n'oublie pas Monsieur Kabran Assoumou, Directeur de Cabinet de Madame le Ministre de l'Education Nationale, qui a travaillé avec mes collaborateurs, mais qui, pour des contraintes, n'est pas avec nous ce matin.

Je lance un appel au frère Ahoua Don Melo, l'un des cadres du Moronou qui manque à l'appel pour des raisons professionnelles. Je suis sûre qu'il aurait été heureux d'être parmi nous, car il s'est inscrit dans le train de la réconciliation nationale et n'hésite pas à donner de précieux conseils à cet effet.

Mesdames et Messieurs ;

Le 15 novembre, Journée Nationale de la Paix, est l'occasion pour chaque citoyen de passer en revue ses rapports avec autrui. Mais la particularité de cette édition réside dans le fait qu'elle intègre un thème très évocateur inspiré d'une actualité brûlante: «Une école citoyenne au service de la paix », impliquant ainsi le système scolaire en matière de recherche et de préservation de la paix.

L'école, vivier des citoyens de demain, est l'institution par excellence où se forge le destin d'une nation. L'associer à la paix reste à la fois un exercice modeste et ambitieux face à la montée de la violence et du non-respect des valeurs contenues dans la devise de notre pays : union, discipline et travail. Le lien étroit entre crise sociale et crise du système scolaire, avec pour conséquences directes les grèves à répétition dans nos écoles et universités, la destruction de biens publics et privés, fragilise la cohésion sociale et constitue une menace permanente pour la paix en Côte d'Ivoire.

Mesdames et Messieurs ;

La paix, comme il serait bon de le rappeler, loin d'être seulement l'absence de la guerre, est un processus, un engagement qui se construit au quotidien dans toutes nos interactions avec autrui.

C'est une relation à construire avec soi-même et avec les autres en se fondant sur des valeurs humaines. La paix est, en définitive, un choix de vie pour un meilleur vivre ensemble. « La paix, ce n'est pas un vain mot. C'est un comportement », nous l'avait enseigné, à juste titre, le Président Félix Houphouët-Boigny, le père fondateur de la nation ivoirienne. Chaque institution doit donc contribuer à préserver la paix. Et l'école, qui a le mérite de forger les attitudes et comportements des adultes de demain, doit être mise à contribution pour des actions dans la perspective d'une paix sociale durable.

L'enjeu de l'émergence d'une école citoyenne au service de la paix, reste un défi à relever par tous : autorités politiques et administratives, autorités coutumières et religieuses, organisations de la

société civile, organisations syndicales, enseignants, parents, élèves et étudiants.

Mesdames et Messieurs ;

Pour répondre à cet objectif d'une « école citoyenne au service de la paix », il nous paraît plus qu'impérieux de mettre l'accent sur l'éducation des apprenants à la culture de la paix. Il faut leur inculquer un ensemble de valeurs, normes, attitudes, comportements et conduites sociales affectives fondés sur un élan d'humanité, le respect de la vie, le dialogue, la coopération et le rejet de la violence. Il s'agit de valeurs à enseigner dès la petite enfance et qui exigent l'implication du système scolaire. L'éducation à la culture de la paix, à la citoyenneté et au civisme doit faire partie intégrante de la fonction sociale de l'école.

Mesdames et Messieurs ;

A ce niveau, je voudrais lancer un vibrant appel à l'institution scolaire, et à l'ensemble de ses partenaires, en rappelant que mettre en place une « école citoyenne au service de la paix » commande à:

- connaître et respecter les institutions de la République ;
- connaître et respecter les droits et devoirs du citoyen ;
- rendre les apprenants plus autonomes, plus responsables et en faire de véritables acteurs de la préservation de la paix ;
- lutter contre toutes les formes de violence ;
- privilégier les voies pacifiques de gestion et résolution des conflits ;
- enseigner le respect des biens publics et privés ;

- respecter la diversité ethnique, politique et culturelle.

L'école doit nous aider à rompre avec la violence en forgeant des citoyens capables de vivre leurs différences et contradictions à travers des relations apaisées. Grâce à l'école, la force de l'argument doit supplanter l'argument de la force dans l'expression de la liberté d'opinions et des divergences.

Mesdames et Messieurs ;

C'est à ce prix que « l'école citoyenne au service de la paix » devra être perçue dans son principe et dans sa forme, comme une réponse nouvelle à apporter à l'idéal de l'Ivoirien nouveau dans la perspective d'une Côte d'Ivoire émergente.

Pour terminer mes propos, je rends un hommage appuyé à Monsieur le Premier Ministre, qui depuis

la création du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de l'Indemnisation des Victimes, a toujours répondu favorablement à nos sollicitations.

Monsieur le Premier Ministre, merci pour votre soutien.

Je réitère, enfin, mes remerciements à tous pour votre présence, qui, certainement, a permis de poser une nouvelle pierre à l'édification d'une paix sociale durable dans notre pays.

Vive la Côte d'Ivoire, belle et fraternelle, havre de paix, qui sait vivre de ses différences !

Je vous remercie.